



Fédération Belge de Football de Table Subbuteo



Partenaires officiels de la FBFTS

Beez, le 23 septembre 2019

RAPPORT DU CONSEIL DE DISCIPLINE

Evénement: Journée qualificative du championnat de Belgique
Club organisateur : AS Hennuyer
Date : 21 septembre 2019

Les joueurs en défaut sont les suivants :

Matthias Averlant (Tpv) => Arrivée tardive.
Charlotte Bouchez (Eug) => Changement de tenue non réglementaire.
Pierre De Leeuw (Bor/MLT) => N'est pas en ordre d'affiliation.

Décision émise par le conseil :

Matthias Averlant (Tpv) reçoit un avertissement.
Charlotte Bouchez (Eug) reçoit une amende de 5€.
Pierre De Leeuw (Bor/MLT) est dans l'obligation de régler ses frais d'affiliation avant la date du 5 octobre 2019. Au delà de celle-ci, il sera disqualifié des championnats nationaux et ne pourra plus participer à aucune compétition nationale jusqu'à règlement de tous ses arriérés.

Les responsables des clubs concernés par ces joueurs, doivent insister sur le fait que les nouvelles sanctions sont de stricte application depuis le 01 sept 19.

Pour la FBFTS-BSTVB,
B.Massart - Secrétaire